

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/121/Add.9

4 mars 2011

(11-1098)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

ORGANISATIONS SOLLICITANT LE STATUT D'OBSERVATEUR

Note du Secrétariat¹

Addendum

1. Une demande de statut d'observateur auprès du Comité SPS a été reçue le 11 février 2011 du CABI. On trouvera ci-après des renseignements communiqués par le CABI.

1. Liste des pays membres du CABI (45)

Afrique du Sud	Colombie	Malaisie	Royaume-Uni
Anguilla*	Corée, Rép. dém. pop.	Malawi	Rwanda**
Australie	Côte d'Ivoire	Maurice	Sainte-Hélène*
Bahamas	Gambie	Montserrat*	Sierra Leone
Bangladesh	Ghana	Myanmar	Sri Lanka
Bermudes*	Grenade	Nigéria	Suisse
Botswana	Guyana	Ouganda	Tanzanie
Brunéi Darussalam	Îles Salomon	Pakistan	Trinité-et-Tobago
Burundi	Îles Vierges britanniques*	Papouasie- Nouvelle-Guinée	Viet Nam
Canada	Inde	Pays-Bas**	Zambie
Chili	Jamaïque	Philippines	Zimbabwe
Chine	Kenya		
Chypre			

* Territoires d'outre-mer du Royaume-Uni

** Les Pays-Bas et le Rwanda sont en voie d'adhésion au CABI.

2. Mandat, portée et champ d'intervention

2. Le CABI, organisation intergouvernementale à but non lucratif établie en 1910 en vertu d'un accord du niveau des traités des Nations Unies, est dirigée par 45 pays membres qui sont à 90 pour cent des pays en développement.

3. Le CABI est une organisation pour le développement fondé sur les sciences, dotée de programmes concernant la gestion des connaissances, l'édition et le développement international. Elle associe de manière unique l'expérience dans les domaines de l'édition, de la science et du développement, y compris une expérience de plus de 30 ans en matière de gestion et de diffusion de l'information scientifique dans un environnement électronique. Elle dispose d'un vaste éventail de produits d'information et a établi un réseau de partenaires et de collaborateurs tant dans la communauté internationale du développement que dans les milieux de l'édition de travaux érudits.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

4. Les travaux du CABI sont décentralisés dans des centres et bureaux du monde entier – y compris en Chine, en Malaisie, au Pakistan, en Inde, au Kenya, en Suisse, à Trinité-et-Tobago et aux États-Unis. Le rôle du CABI dans le cadre du développement international est conforme aux Objectifs du millénaire pour le développement et aux traités internationaux (Convention sur la diversité biologique et Organisation mondiale du commerce, par exemple).

5. Le CABI possède une expertise très vaste en rapport avec l'agriculture qui concerne les problèmes agricoles ayant des incidences sur les moyens de subsistance des petits exploitants et l'environnement, y compris dans les domaines suivants: entomologie; phytopathologie; gestion intégrée de la production et des parasites; questions phytosanitaires concernant les parasites et maladies des végétaux; questions socioéconomiques; recherche participative; renforcement des capacités des agriculteurs au moyen de méthodes d'apprentissage par la découverte, y compris dans le cadre de stages pratiques sur le terrain; sélection des cafés; gestion des espèces invasives; et gestion des connaissances. Les problèmes traités par le CABI ne concernent pas spécifiquement le changement climatique mais son expertise et l'expérience qu'il a acquise sur le terrain ont une grande pertinence à cet égard.

6. Les activités du CABI ont un quadruple objet:

- donner aux petits producteurs de produits de base les moyens d'agir;
- utiliser les connaissances aux fins du développement;
- lutter contre les espèces invasives; et
- gérer les connaissances.

7. Le CABI entreprend et gère de grands projets multinationaux faisant intervenir plusieurs parties dans ces domaines et met en œuvre des services de conseil, y compris en facilitant des processus régionaux, en soutenant des organismes intéressés et en renforçant les capacités.

8. Le CABI a été étroitement associé à la gestion de divers processus consultatifs aux niveaux national, régional et mondial, et y a contribué.

3. Contribution aux travaux du Comité SPS

9. Le CABI est en mesure de contribuer de manière significative aux travaux de l'OMC dans le domaine SPS, y compris le renforcement des capacités (phytosanitaires, principalement) car il continue à renforcer ses propres capacités de recherche, de développement et d'information, ce qui favorise beaucoup le commerce, la biodiversité et la biosécurité. Les contributions du CABI qui revêtent une pertinence particulière pour le Comité SPS sont les suivantes.

10. Le CABI possède des compétences importantes en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et le suivi de différents projets et activités liés à l'Accord SPS de l'OMC. S'agissant des trois groupes de questions SPS (parasites et maladies des végétaux, parasites et maladies des animaux, et sécurité sanitaire des produits alimentaires) le CABI se spécialise dans les questions phytosanitaires relatives aux parasites et maladies des végétaux (dont les espèces exotiques invasives) et a des compétences limitées en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Le CABI fournit aussi des services-conseils concernant, entre autres choses, les évaluations des besoins, faisant fond sur le plan d'action SPS, la mise en conformité avec l'Accord SPS, l'organisation de programmes de formation connexes et l'aide au développement des infrastructures y afférentes. Les principaux donateurs et partenaires du CABI pour les projets dans le domaine SPS sont, entre autres: l'UE, le COMESA, la BAfD, l'ACIAR, l'OEPP, la FAO, la DDC, le PNUE, le FEM, le CRDI et AusAid.

11. Les compétences techniques disponibles au CABI concernent, entre autres, les domaines suivants: élaboration de bases de données sur les parasites; établissement de listes nationales de parasites pour la CIPV; réalisation d'analyses des risques parasitaires et identification des zones exemptes de parasites conformément aux Normes internationales pour les mesures phytosanitaires; et amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles de base des pays en développement. Le CABI possède aussi des compétences dans les domaines de l'élaboration de protocoles de déparasitage, du diagnostic et de la gestion des parasites, des organismes pathogènes et des espèces invasives affectant les végétaux.

12. Le CABI a contribué directement aux travaux de la CIPV de différentes manières, y compris en révisant l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires et en élaborant des lignes directrices relatives au renforcement des capacités en matière de traitement phytosanitaire. Il a également contribué à élaborer certaines Normes internationales pour les mesures phytosanitaires de la CIPV, à rédiger des lignes directrices concernant la quarantaine, la biosécurité, la bio sûreté et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, et à élaborer des normes régionales et nationales pour les mesures phytosanitaires qui sont conformes aux normes internationales.

13. De plus, le CABI continue d'apporter indirectement des contributions significatives aux travaux menés dans le domaine SPS au niveau mondial dans le cadre de son mandat concernant la gestion des connaissances et les connaissances au service du développement. Il a récemment été chargé par la FAO d'effectuer une analyse de situation afin de fournir la base d'un cadre stratégique à élaborer pour la protection des cultures en Afrique, en traitant une question transversale visée par le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). De plus, l'initiative du CABI "Global Plant Clinic" (clinique mondiale des plantes) permet de former des personnes sur le terrain, ce qui accroît la vigilance à l'égard des nouveaux problèmes phytosanitaires.

14. Le CABI apporte un soutien important à la mise en œuvre de mesures SPS, s'agissant en particulier de l'élaboration de normes, grâce à sa riche base de connaissances sur les parasites et maladies du monde et à une aide technique dans les domaines du diagnostic, de la gestion des parasites, surtout des espèces invasives, de l'analyse des risques parasitaires et du renforcement des capacités dans différents domaines ayant des incidences sur les questions SPS. Les activités SPS menées par les experts du CABI ont une vaste portée géographique qui englobe des régions d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et du Pacifique Sud.

4. Réciprocité

15. Le Secrétariat de l'OMC n'a pas sollicité le statut d'observateur auprès du CABI.

16. Le CABI est disposé à offrir gratuitement à une personne désignée du Secrétariat de l'OMC un abonnement à sa base de données phare et aux abrégés du CAB, et à accorder à l'OMC des remises sur ses produits par voie de négociation.

5. Pièces jointes

17. Des renseignements plus détaillés, communiqués par le CABI, figurent dans les pièces jointes. La pièce jointe n° 1 donne des précisions sur la structure et les domaines de compétences du CABI et sa contribution aux travaux du Comité SPS. La pièce jointe n° 2 fournit des renseignements sur les centres du CABI. La pièce jointe n° 3 indique quels sont les projets du CABI en rapport avec l'Accord SPS. Enfin, la pièce jointe n° 4 contient une liste des autres activités du CABI en rapport avec cet accord.

PIÈCE JOINTE N° 1

Structure et domaines de compétences du CABI et contribution du CABI aux travaux du Comité SPS

A. STRUCTURE

1. Les 45 pays membres du CABI contribuent sur un pied d'égalité à la gouvernance, aux politiques et à l'orientation stratégique de l'organisation et bénéficient d'un certain nombre de privilèges et de services en rapport avec les compétences scientifiques, les produits et les ressources du CABI, y compris l'identification des maladies, le renforcement des capacités, et les produits d'information.

2. L'organe directeur du CABI est la Conférence d'examen des pays membres, qui examine le programme de travail du CABI tous les trois à cinq ans et détermine ses grandes politiques et stratégies. Le Conseil exécutif, qui compte un représentant de chaque pays membre, se réunit généralement deux fois par an pour suivre les affaires du CABI et la mise en œuvre des résolutions de la Conférence d'examen. Les contacts essentiels ont lieu au niveau du Secrétaire permanent ou du Directeur général de l'Institut national de recherche.

3. La qualité de membre du CABI donne aux gouvernements nationaux un rôle de chef de file consistant à orienter et influencer le programme mondial en faveur du développement dans le cadre des travaux de l'organisation et de son réseau international de partenaires. De plus, le CABI fournit un cadre unique de contacts avec les décideurs du monde entier au niveau scientifique et politique grâce à ses centres régionaux, et aux liens avec divers réseaux nationaux et régionaux.

B. DOMAINES DE COMPÉTENCES

4. Le CABI possède une expertise très vaste en rapport avec l'agriculture qui concerne les problèmes agricoles ayant des incidences sur les moyens de subsistance des petits exploitants et l'environnement, y compris dans les domaines suivants: entomologie; phytopathologie; gestion intégrée de la production et des parasites; questions phytosanitaires concernant les parasites et maladies des végétaux; questions socioéconomiques; recherche participative; renforcement des capacités des agriculteurs au moyen de méthodes d'apprentissage par la découverte, y compris dans le cadre de stages pratiques sur le terrain; sélection des cafés; gestion des espèces invasives; et gestion des connaissances. Les problèmes traités par le CABI ne concernent pas spécifiquement le changement climatique mais son expertise et l'expérience qu'il a acquise sur le terrain ont une grande pertinence à cet égard.

5. Le personnel du CABI permet aux groupes de parties prenantes de collaborer plus efficacement au traitement des problèmes. Certaines activités ont trait à des problèmes spécifiques (tels que les prévisions concernant la chenille légionnaire au niveau local) ou l'utilisation de types spécifiques de connaissances ou de technologies (comme dans le cas des travaux au titre de l'initiative en faveur de semences de qualité ("Good Seed Initiative") établissant des liens entre les petits agriculteurs, les entreprises du secteur privé produisant des semences et les organismes de réglementation pour accroître l'accès tant aux variétés de semences indigènes qu'aux variétés améliorées). "Global Plant Clinic" (GPC) est une initiative essentielle qui sert à coordonner la fourniture de services phytosanitaires à certains des pays les plus pauvres du monde. Elle permet de fournir des services de diagnostic d'expert concernant tous les problèmes phytosanitaires et a abouti à la publication de plus de 50 nouveaux rapports sur des maladies depuis 2001. Des échantillons contaminés par les maladies sont envoyés à la GPC par les ONPV, les instituts de recherche ou par le biais d'un réseau local de cliniques phytosanitaires parrainées par la GPC. Ces cliniques

communiquent régulièrement des rapports sur les menaces actuelles et nouvelles et constituent une source d'information précieuse pour les agriculteurs des régions dans lesquelles les services phytosanitaires existants ont des difficultés à être performants. Elles sont alors en mesure de réagir rapidement en donnant des conseils sur les mesures de lutte. De nouvelles maladies ont été identifiées à partir des questions des agriculteurs et par les partenaires de la GPC, et ont été confirmées par une "chaîne scientifique" qui associe des compétences nationales et internationales. Des scientifiques nationaux peuvent demander l'identification d'organismes pathogènes qui requiert des connaissances et techniques spécialisées. La confirmation de nouvelles maladies aide à stimuler la recherche scientifique et incite les gouvernements et les services de vulgarisation à réagir plus rapidement. Le CABI s'occupe aussi du renforcement des capacités de diagnostic dans le cadre de BioNET – le réseau mondial de taxonomie, qui a élaboré un réseau régional pour le diagnostic afin de répondre au besoin de respecter les normes phytosanitaires internationales. Le modèle BioNET, qui a été appliqué pour la première fois par BioNET-ASEANET en Asie du Sud-Est, établit des liens entre les autorités nationales chargées de la protection phytosanitaire et les experts compétents inscrits sur un registre d'experts en diagnostic par l'intermédiaire d'organismes nationaux et régionaux centralisant l'information. Le CABI héberge les Secrétariats de BioNET au niveau mondial et en Asie du Sud-Est.

6. Presque toutes les activités sont menées par de petites équipes de membres du personnel du CABI, des personnes aux qualifications complémentaires collaborant avec des partenaires nationaux et internationaux. Parmi les produits de base, le café, le cacao et le coton sont des cultures importantes pour le CABI, qui leur consacre plusieurs grands projets. Cependant, des projets en cours ou récents concernent aussi la production, la gestion des parasites et la commercialisation de diverses cultures, y compris la tomate, le chou fourrager et d'autres légumes, le riz, le sorgho et le maïs, ainsi que le coton.

7. Les activités du CABI ont un quadruple objet: donner aux petits producteurs de produits de base les moyens d'agir; utiliser les connaissances aux fins du développement; lutter contre les espèces invasives; et gérer les connaissances. Le CABI entreprend et gère de grands projets multinationaux faisant intervenir plusieurs parties dans ces domaines et met en œuvre des services-conseils, y compris en facilitant des processus régionaux, en soutenant des organismes intéressés et en renforçant les capacités. Le CABI a été étroitement associé à la gestion de divers processus consultatifs aux niveaux national, régional et mondial, et y a contribué.

8. Dans le cadre du Programme de compendiums, le CABI dirige le développement de bases de connaissances et de services par un groupement d'organismes afin de répondre aux besoins de leurs chercheurs et spécialistes. Les parties intéressées participent au développement de ces ressources dans le cadre d'ateliers participatifs, d'analyses des besoins des utilisateurs et de consultations d'experts. Les compendiums du CABI sont des outils multimédia à caractère encyclopédique qui regroupent un large éventail d'informations validées et scientifiquement fondées sous une forme facile à utiliser. Le CABI a élaboré les compendiums en partenariat avec diverses organisations essentielles au niveau international appartenant au secteur public, au secteur privé et au secteur de l'aide au développement et en recourant aux compétences de partenaires et d'autres experts du monde entier. Les compendiums sont disponibles sur Internet et peuvent être consultés par des publics divers, mais sont surtout conçus pour l'aide à la décision et le développement des connaissances.

9. Le CABI travaille en collaboration étroite avec les utilisateurs afin de les former à l'utilisation des compendiums, aux fins des évaluations de risques à l'importation dans les centres de quarantaine à la frontière, par exemple. Les principaux domaines traités dans les compendiums sont la préservation des cultures, la sylviculture, la santé et la production animales, l'aquaculture et les espèces invasives.

10. Les abrégés du CAB donnent aux chercheurs un accès immédiat à plus de 6 millions de documents qui remontent jusqu'à 1973, plus de 325 000 abrégés étant ajoutés chaque année. Ils portent sur les sciences de la vie appliquées, y compris l'agriculture, l'environnement, les sciences

vétérinaires, l'économie appliquée, les sciences de l'alimentation et la nutrition. Les archives contenant les abrégés du CAB, qui remontent jusqu'à 1910, peuvent être également consultées en ligne.

11. Le CABI est partenaire de l'élaboration des programmes de Research4Life, en particulier AGORA (Access to Global Online Research in Agriculture (Système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture)) et HINARI (Health InterNetwork Access to Research Information (Interréseau-Santé Initiative d'accès aux recherches)). Ces programmes, qui se fondent sur les compétences du CABI en matière de teneur et d'indexage, permettent l'accès au niveau mondial à l'ensemble des ouvrages d'érudition et aux publications sur les examens par les pairs dans les domaines de l'agriculture et de la santé, fournissent des outils essentiels au service du renforcement des capacités dans les pays en développement et ont une grande pertinence au regard des questions SPS.

12. Le CABI publie chaque année 60 nouveaux livres, qui traitent de l'agriculture et de sujets connexes très divers, grâce à un réseau international d'auteurs. Certains titres sont publiés en collaboration avec des organismes internationaux et des ONG afin de faire en sorte qu'un public mondial ait accès aux recherches importantes.

C. INITIATIVES RÉCENTES

13. Le CABI développe actuellement un système puissant d'alerte rapide pour contribuer à la lutte contre les parasites et les maladies: Plantwise. Cette initiative permettra au CABI d'enregistrer des données sur les maladies et parasites nouveaux provenant des scientifiques, de sources publiées et d'organismes officiels, et de présenter ces renseignements avec un degré de détail plus poussé qu'auparavant. Grâce au travail mené avec les partenaires, ces données seront associées aux meilleures informations obtenues sur le terrain de manière à fournir une banque de connaissances complète sur les cultures, les parasites, les maladies et les plantes nuisibles. Les données validées de cliniques des plantes du monde entier, dont le personnel consignera l'apparition des parasites et des maladies avec une très grande précision, seront les seules ressources de ce système. L'enregistrement de données provenant de plus de 400 cliniques proposées dans la banque de connaissances servira à créer un système de surveillance mondial, permettant d'effectuer des prévisions exactes relatives aux parasites et une planification des mesures d'atténuation et d'adaptation avant leurs attaques.

D. CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DU COMITÉ SPS

14. Le CABI est en mesure de contribuer de manière significative aux travaux de l'OMC dans le domaine SPS, y compris le renforcement des capacités (phytosanitaires, principalement) car il continue à renforcer ses propres capacités de recherche, de développement et d'information, ce qui favorise beaucoup le commerce, la biodiversité et la biosécurité. Les contributions du CABI qui revêtent une pertinence particulière pour le Comité SPS sont les suivantes.

15. Le CABI possède des compétences importantes en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et le suivi de différents projets et activités liés à l'Accord SPS de l'OMC (pièces jointes n° 3 et 4). S'agissant des trois groupes de questions SPS (parasites et maladies des végétaux, parasites et maladies des animaux, et sécurité sanitaire des produits alimentaires) le CABI se spécialise dans les questions phytosanitaires relatives aux parasites et maladies des végétaux (dont les espèces exotiques invasives) et a des compétences limitées en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Le CABI fournit aussi des services-conseils concernant, entre autres choses, les évaluations des besoins, faisant fond sur le plan d'action SPS, la mise en conformité avec l'Accord SPS, l'organisation de programmes de formation connexes et l'aide au développement des infrastructures y afférentes. Les principaux donateurs et partenaires du CABI pour les projets dans le domaine SPS sont, entre autres: l'UE, le COMESA, la Bafd, l'ACIAR, l'OEPP, la FAO, la DDC, le PNUE, le FEM, le CRDI et AusAid.

16. Les compétences techniques disponibles au CABI concernent, entre autres, les domaines suivants: élaboration de bases de données sur les parasites; établissement de listes nationales de parasites pour la CIPV de la FAO; réalisation d'analyses des risques parasitaires et identification des zones exemptes de parasites conformément aux Normes internationales pour les mesures phytosanitaires; et amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles de base des pays en développement. Le CABI possède aussi des compétences dans les domaines des protocoles de déparasitage, du diagnostic et de la gestion des parasites, des organismes pathogènes et des espèces invasives affectant les végétaux.

17. Le CABI a contribué directement aux travaux de la CIPV de la FAO de différentes manières, y compris en révisant les outils d'évaluation des capacités phytosanitaires et en élaborant des lignes directrices relatives au renforcement des capacités en matière de traitement phytosanitaire. Il a également contribué à élaborer certaines Normes internationales pour les mesures phytosanitaires de la CIPV ainsi qu'à rédiger des lignes directrices concernant la quarantaine/biosécurité/biosûreté/sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes régionales et nationales pour les mesures phytosanitaires qui sont conformes aux normes internationales.

18. Le CABI continue d'apporter indirectement des contributions significatives aux travaux menés dans le domaine SPS au niveau mondial dans le cadre de son mandat concernant la gestion des connaissances et les connaissances au service du développement. Les publications du CABI telles que ses abrégés, livres, journaux et compendiums fournissent des informations essentielles sur tous les aspects techniques des questions SPS et sont des sources pour les renseignements sur les marchés, l'analyse des risques et l'élaboration des normes. Les résultats de la recherche-développement menée par le CABI dans les domaines de la gestion des parasites et du diagnostic et les bioservices fournis à l'échelle mondiale contribuent à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à la mise en place d'un réseau de diagnostic dans lequel le CABI assure les fonctions de secrétariat d'un système central permettant d'envoyer les échantillons d'un pays pour qu'ils soient analysés anonymement dans des pays tiers.

19. Le CABI a soutenu le changement de politique visant à éliminer l'utilisation du bromométhane, pesticide très toxique utilisé pour la stérilisation des sols, la lutte antiparasitaire et la décontamination des installations de stockage et de transformation des aliments. Il a présenté aux pays membres de l'UE des éléments prouvant l'efficacité d'autres options, chimiques ou non, telles que des méthodes de lutte biologique et des pratiques physiques, comme la solarisation et le traitement à la vapeur, ce qui a abouti à l'élimination concluante du bromométhane par tous les États membres de l'UE. Le Programme mondial sur les espèces invasives (GISP) et le projet sur les obstacles visant les espèces invasives financés par le FEM illustrent bien comment les compétences du CABI sont actuellement utilisées pour préconiser une modification de la politique de lutte contre les espèces invasives. Plus récemment, le CABI a été chargé par la FAO d'effectuer une analyse de situation afin de fournir la base d'un cadre stratégique à élaborer pour la préservation des cultures en Afrique, en traitant une question transversale visée par le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

20. Le CABI participe au renforcement des capacités dans des domaines allant de la formation de base de personnes sur des pratiques diagnostiques particulières à des activités de plus vaste portée qui reconnaissent les capacités comme une caractéristique d'un système et portent sur les manières de travailler dans le cadre des initiatives en faveur de systèmes de réglementation. On peut citer, par exemple, l'initiative menée en Afrique visant à établir le Centre d'excellence phytosanitaire, l'initiative menée en Asie du Sud-Est visant à favoriser le respect des prescriptions phytosanitaires au moyen d'un réseau de connaissances et de diagnostic, et la nouvelle initiative actuellement planifiée avec le COMESA. De plus, l'initiative du CABI "Global Plant Clinic" permet de former des personnes sur le terrain, ce qui accroît la vigilance concernant les nouveaux problèmes phytosanitaires.

21. Le CABI apporte un soutien important à la mise en œuvre de mesures SPS, s'agissant en particulier de l'élaboration de normes, grâce à sa riche base de connaissances sur les parasites et maladies du monde, et à une aide technique dans les domaines du diagnostic, de la gestion des parasites, surtout des espèces invasives, de l'analyse des risques parasitaires et du renforcement des capacités dans différents domaines ayant des incidences sur les questions SPS. Les activités SPS menées par les experts du CABI ont une vaste portée géographique qui englobe des régions d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et du Pacifique Sud.

PIÈCE JOINTE N° 2

Renseignements sur les centres du CABI

Afrique – Kenya

1. Le CABI mène des activités en Afrique depuis plus de 90 ans. Dans tout le continent, son personnel travaille dans le cadre de partenariats portant sur la gestion intégrée des cultures et des parasites, la vulgarisation rurale, la production végétale, les études de chaînes de valeur, les systèmes d'innovation et le renforcement des capacités SPS. La recherche-développement est axée sur les thèmes prioritaires du CABI, à savoir les produits de base, la gestion des connaissances, les espèces invasives et les connaissances au service du développement.

Europe – Suisse

2. Établi en 1948, ce centre régional se concentre sur la lutte biologique conventionnelle contre les plantes nuisibles et insectes parasites invasifs, sur les évaluations de risques pour l'environnement, sur les conseils concernant la réglementation des agents de lutte biologique et sur la mise en œuvre de cadres conceptuels relatifs à la gestion intégrée des cultures.

Europe – Royaume-Uni (Egham)

3. Ce centre régional possède une des plus grandes collections de micro-organismes du monde – utilisée pour des recherches sur des médicaments, produits alimentaires et biopesticides nouveaux. Le centre fournit à des institutions gouvernementales, à des entreprises et à des chercheurs du monde entier des services concernant la gestion des espèces invasives, l'agriculture durable et les produits de base. La clinique mondiale des plantes, établie à Egham, fournit un service de diagnostic international et est un éditeur de premier plan des rapports sur les nouvelles maladies. Le service d'identification identifie les micro-organismes et les phytopathogènes.

Europe – Royaume-Uni (Wallingford)

4. Le siège social du CABI et ses activités d'édition et de gestion des connaissances sont établis à Wallingford. C'est là que sont gérés les principaux partenariats, tels que ceux qui ont été conclus avec le DfID, les membres du groupement chargé des compendiums sur les espèces invasives et les propres pays membres du CABI, au nombre de 45.

Asie du Sud – Pakistan

5. Établi en 1957, ce centre régional est spécialisé dans la mise en œuvre de projets concernant la gestion des espèces invasives, la gestion intégrée des cultures et du bétail, les savoirs ruraux, les chaînes de valeur des produits de base, les technologies de l'information et de la communication, la conservation des eaux et les pratiques améliorées d'utilisation des sols.

Asie du Sud – Inde

6. Établi en 2001, ce centre régional, qui est spécialisé dans les technologies agricoles et les systèmes d'innovation, y compris dans le domaine SPS, travaille pour et avec des partenaires indiens à la recherche agricole. Il a des relations étroites avec le Conseil indien de la recherche agricole.

Asie du Sud-Est et de l'Est – Chine

7. Les activités de ce centre régional, établi en 2002, qui concernent la gestion et la diffusion de l'information, la lutte biologique, la gestion intégrée des parasites, la gestion des espèces exotiques invasives, les services afférents aux écosystèmes et les ressources microbiennes, sont menées en collaboration étroite avec un grand nombre d'organismes gouvernementaux et d'établissements de recherche et de formation chinois.

Asie du Sud-Est et de l'Est – Malaisie

8. Établi en 1988, ce centre régional se consacre à la préservation des végétaux, au renforcement des capacités SPS, à la gestion des espèces invasives, à la lutte biologique, à la gestion intégrée des parasites et à la gestion des connaissances et entretient des liens très étroits avec de nombreuses institutions nationales et régionales de la région Asie-Pacifique.

Caraïbes et Amérique latine – Trinité

9. Établi en 1946, ce centre régional est spécialisé dans les approches participatives pour une prise de décision améliorée par les agriculteurs et possède des compétences en matière de lutte biologique conventionnelle, de biopesticides, de gestion intégrée des cultures et des parasites et de gestion des espèces invasives.

États-Unis d'Amérique

10. Ce bureau gère les ventes dans toute l'Amérique du Nord.

PIÈCE JOINTE N° 3

Projets du CABI en rapport avec l'Accord SPS de l'OMC

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités						
				D	A	P	C	I	E	AC
Cadre pour la préservation des cultures en Afrique englobant les questions phytosanitaires	3 ans	Afrique	FAO		X					
Établissement d'un centre d'excellence phytosanitaire pour les services de renforcement des capacités	2 ans	Afrique	FANDC/OMC				X			X
Évaluation et étude d'impact d'un outil d'évaluation des capacités utilisé par les services phytosanitaires nationaux	1 an	Mondial	FAO		X					
Élimination des obstacles à la gestion des plantes invasives en Afrique	5 ans	Afrique	FEM			X	X	X	X	
Adaptation et réalisation d'un cours sur les espèces exotiques invasives en Afrique australe et en Afrique de l'Est	1 an	Afrique	GISP				X		X	
Recherche sur les systèmes de connaissances: renforcement de la politique des connaissances dans les pays en développement. Étude de cas sur la NIMP n°3: Kenya	2 ans	Afrique	CRDI		X		X			
Étude d'impact de normes sanitaires et phytosanitaires sur le commerce et le développement	1 an	Mondial	USAID		X					
Soutien aux consultations régionales sur des projets de norme: Thaïlande, Tanzanie et Trinité-et-Tobago	1 an	Afrique, Asie du Sud-Est, Caraïbes et Amérique latine	Rockefeller Brothers Fund				X		X	
Gestion intégrée des parasites pour l'accès aux marchés: tomates en Tanzanie	3 ans	Afrique	DDC			X	X			X

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités						
				D	A	P	C	I	E	AC
Formation aux questions SPS dans les pays du COMESA: points focaux et spécialistes de laboratoire	2 ans	Afrique	BAfD	X			X	X		X
Renforcement des capacités phytosanitaires dans la région du Mékong	2 ans	Asie du Sud-Est	NZAID	X		X				
Programme de renforcement des capacités SPS	3,5 ans	Asie du Sud-Est	AusAID	X	X (analyse des risques parasitaires)		X	X		X
Volet phytosanitaire du Programme de coopération pour le développement ASEAN – Australie (AADCCP)	2 ans	Asie du Sud-Est	AusAID	X			X			
Action en faveur d'un accès aux marchés amélioré pour les produits agricoles de base de l'ASEAN	3 ans	Asie du Sud-Est	CRDI							X
Réseaux de connaissances et systèmes d'innovation pour soutenir l'application des normes internationales visant les mesures phytosanitaires	2 ans	Asie du Sud-Est	CRDI		X		X			
Développement des capacités d'identification et de gestion des maladies virales affectant les plantes agricoles et les plantes ornementales à Brunéi	2 ans	Asie du Sud-Est	Département de l'agriculture et de la filière agroalimentaire	X		X	X	X		
Évaluation des besoins en matière de taxonomie et de biosystématique pour les phytopathogènes dans les pays d'Asie du Sud-Est	1 an	Asie du Sud-Est		X			X			
Établissement de listes nationales de parasites forestiers pour soutenir les exportations de produits agricoles	1 an	Asie du Sud-Est	Département malaisien de l'agriculture							X
Renforcement des capacités de gestion des maladies: Viet Nam	3 ans	Asie de l'Est	ACIAR	X			X	X		

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités						
				D	A	P	C	I	E	AC
Exemptions pour utilisation essentielle du bromométhane dans l'UE au titre du Protocole de Montréal: évaluation des exemptions pour utilisation essentielle dans les États membres; analyse d'autres solutions appropriées; études de cas	4 ans	Europe	UE		X	X		X	X	
Méthodes d'apprentissage mixtes à l'intention des jeunes scientifiques dans les domaines des mesures SPS, des BPA, etc; différentes méthodes de divulgation des BPA, des mesures SPS et des mesures de préservation des végétaux: Viet Nam	9 mois	Asie de l'Est	DDC/CDI			X	X	X		X
Métaux lourds dans le cacao – programme visant à caractériser et éclairer la situation concernant le cadmium et d'autres métaux lourds dans les cacaoyers et les sols sur lesquels ils sont cultivés au Pérou et au Venezuela	2 ans	Amérique du Sud	ECA/CAOBISCO		X				X	
Évaluer et améliorer la fonction des laboratoires, améliorer le service d'identification des champignons et des bactéries offert: Nicaragua	3 mois	Amérique du Sud	DFID	X		X				
PRATIQUE (Améliorations des techniques d'analyse des risques parasitaires)	3 ans	Europe	UE		X	X		X	X	
ISEFOR (accroître la durabilité des forêts européennes: modélisation de la protection contre les parasites et organismes pathogènes invasifs dans le contexte du changement climatique)	3 ans	Europe	UE	X	X	X				
Évaluation des risques présentés par les parasites non indigènes au Royaume-Uni	1 an	Europe	Gouvernement du Royaume-Uni		X		X		X	X
Prévention et gestion des incursions de scolyte des graines de café à l'intention de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'Indonésie orientale	4 ans	Asie du Sud-Est	Secteur du café de la Papouasie-Nouvelle-Guinée	X		X	X			X

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités							
				D	A	P	C	I	E	AC	
Gestion du scolyte des graines de café	4 ans	Asie, Afrique, Amérique centrale et du Sud	CFC	X		X	X				X
Lutte biologique contre le sirex noctilio	5 ans	Amérique du Sud	Service des forêts de l'USDA/ COSAVE			X	X	X			X
Renforcement des réseaux de connaissances pour l'application des normes internationales visant les mesures phytosanitaires en Afrique de l'Est et aux Caraïbes		Afrique, Caraïbes et Amérique latine	CRDI		X						X
Analyse de l'impact de l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires de la CIPV		Afrique	CIPV		X						
Clinique mondiale des plantes et cliniques mobiles des plantes dans les pays	En cours	Afrique, Asie, Caraïbes et Amérique latine	DFID	X			X				
Programme de compendiums associé à des formations: préservation des cultures; sylviculture; santé et production animales; aquaculture; espèces invasives	En cours	Mondial	plusieurs				X	X			
BioNET	En cours	Mondial	plusieurs	X							

Légende:

Diagnostic (D)

Analyse (A)

Gestion des parasites (P)

Renforcement des capacités (C)

Information (I)

Protection de l'environnement (E)

Appui au commerce (AC)

PIÈCE JOINTE N° 4

Activités du CABI en rapport avec l'Accord SPS

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités						
				D	A	P	C	I	E	AC
Évaluation des besoins et élaboration de projet pour le développement d'un service de quarantaine intégré en Inde: spécialiste de phytoquarantaine	3 mois	Asie du Sud	FAO/PCT		X					
Renforcement des moyens de gestion phytosanitaire dans le cadre des systèmes de certification des semences et des végétaux à Maurice: spécialistes du diagnostic et des équipements – virus	4 mois	Afrique	FAO/PCT	X			X			
Renforcement des installations de phytoquarantaine au Népal: analyste des risques phytosanitaires	2 mois	Asie du Sud	FAO/PCT		X		X			X
Renforcement des services sanitaires et phytosanitaires au Cambodge: spécialiste des questions SPS	1 mois	Asie du Sud-Est	FAO/PCT				X			X
Élaboration d'un plan d'action sanitaire et phytosanitaire pour le Cambodge: consultant sur la politique SPS – questions phytosanitaires	6 semaines	Asie du Sud-Est	FANDC/ FAO		X					X
Renforcement de la quarantaine pour les espèces exotiques invasives en Indonésie: chef d'équipe	2 mois	Asie du Sud-Est	FAO/PCT						X	X
Grands enjeux de biosécurité végétale	11 ans		ICAR		X				X	X

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités						
				D	A	P	C	I	E	AC
Diagnostic et élaboration d'un protocole de certification des semences au regard des maladies virales des légumineuses à graines transmises par les semences	3,5 ans		NATP/Banque mondiale	X						
Mesures de quarantaine visant le matériel génétique dans le cadre d'échanges et de recherches d'appui: 12 sous-projets concernant les méthodes de détection et de déparasitage en pathologie, en entomologie et en nématologie	11 ans		ICAR	X						
Prévenir l'introduction de <i>Moniliophthora roreri</i> (agent responsable de la moniliose du cacaoyer) à Trinité-et-Tobago dans le cadre du projet financé par le PNUE-FEM visant à atténuer les menaces résultant des espèces exotiques invasives dans les îles des Caraïbes	1 mois	Caraïbes et Amérique latine	PNUE-FEM			X	X			
Quarantaine intermédiaire dans le cadre des expéditions de matériel génétique du palmier à huile d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique du Sud vers l'Asie du Sud-Est: secteur	30 ans	Afrique, Asie du Sud-Est	Secteur	X		X			X	X
Ateliers de phytopathologie de la Communauté du Pacifique: Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Samoa, Tonga, Kiribati, Vanuatu, Îles Cook, Fidji	2,5 ans	Pacifique Sud	UE	X			X	X		
Ateliers sur la biosécurité, le diagnostic et la gestion des risques	1 an	Asie du Sud-Est	APEC	X			X		X	X
Plan d'action dans le Bassin du Grand Mékong pour l'amélioration du traitement des questions SPS dans le cadre du commerce transfrontières dans cette région	2 semaines	Asie du Sud-Est								X

Projet	Durée	Région	Client	Domaines SPS traités						
				D	A	P	C	I	E	AC
Mission visant à élaborer le volet phytosanitaire du Programme AADCP au Secrétariat de l'ASEAN	1 semaine	Asie du Sud-Est	APEC	X		X	X			
Expert; Programme dans le cadre des liens entre les gouvernements thaïlandais et australien: ateliers de formation en vue de l'élaboration d'un herbier national de maladies des plantes en Thaïlande et préservation de spécimens de plantes malades dans les tropiques	1 semaine	Asie du Sud-Est		X			X			
Élaboration et réalisation d'un cours sur les normes phytosanitaires internationales, analyse des risques phytosanitaires, etc.	1 semaine	Asie du Sud-Est					X			
Étude d'un auteur débutant sur l'impact des normes sanitaires et phytosanitaires sur le commerce et le développement		USAID								X

Légende:

Diagnostic (D)

Analyse (A)

Gestion des parasites (P)

Renforcement des capacités (C)

Information (I)

Protection de l'environnement (E)

Appui au commerce (AC)